



INFORMATIONS

Rœulx, le 7 mai 2020

Chères Roedulxaises, chers Roedulxois,

Partout sur le territoire, et **sur un principe de volontariat des parents**, le gouvernement propose une réouverture des écoles maternelles et élémentaires à compter du **11 mai**. Sont concernées les classes de **Grandes Sections**, de **CP** et aussi de **CE1** pour les communes en Réseau d'Education Prioritaire (comme l'est la commune de Roeux) et les CM2.

En annonçant le début du déconfinement progressif qui passe par la réouverture des écoles, le gouvernement a clairement indiqué que ce serait aux municipalités de mettre en œuvre les conditions pratiques d'une telle reprise scolaire, inédite, risquée et compliquée ! Encore une fois, le gouvernement se décharge sur les maires quant aux modalités d'accueil des enfants, leur faisant endosser toute la responsabilité !

Nous ne sommes ni médecins, ni soignants mais suite à l'avis du Conseil Scientifique du 20 avril dernier qui préconisait la fermeture des écoles jusqu'en septembre, nous ne nous attendions pas à une reprise de l'école aussi rapide. Depuis le début de la crise sanitaire, la priorité de l'action municipale demeure **la lutte contre l'épidémie et la protection de nos habitants** ; ainsi nous ne voulions pas que la réouverture des écoles se fasse au détriment de la santé des enfants, des familles, des personnels enseignants et communaux.

Jean-François Delfraissy, Président du Conseil scientifique sur le Covid-19, expliquait ce 27 avril que "*si l'on met des enfants dans une zone confinée comme les écoles, il y a un risque de transmission au sein de la population qui est plus important*". **Les enfants deviendront donc source d'infection** au sein des familles, pour leurs parents, leurs grands-parents et toutes les personnes qui gravitent autour.

Ce constat, nous sommes très nombreux à en être conscients.

Depuis plusieurs jours, les appels de parents inquiets, à juste titre, affluent en mairie. Beaucoup ne souhaitent pas que leurs enfants reprennent le chemin de l'école dans ces conditions sanitaires si particulières et anxiogènes. Les sondages effectués par la direction de nos écoles montrent que **90 % des parents n'enverront pas leurs enfants à l'école**. Par ailleurs, pour d'autres parents, tout aussi soucieux et inquiets de la santé de leurs enfants, la question de la reprise de leur activité devient une question de survie ou tout simplement une nécessité.

D'une part, nous comprenons le refus des parents à remettre leur enfant à l'école, d'autre part, nous concevons que le retour à l'école représente pour certains de nos habitants un besoin économique.

Ouverture des écoles : la sécurité d'abord !

- Remettre les enfants à l'école, du matin au soir, c'est avant tout permettre aux parents de reprendre leurs activités professionnelles pour faire repartir l'économie ! Nous pouvons comprendre ce point de vue mais aujourd'hui **notre priorité est avant tout sanitaire**.
- Le conseil scientifique et le conseil de l'ordre des médecins préconisent une réouverture en septembre.
- Le virus ne va pas s'arrêter de circuler le 11 mai. La bataille est loin d'être terminée et le risque sanitaire reste très élevé. Même si nous avons longuement travaillé à la préparation d'une éventuelle réouverture ; qui peut affirmer que nous sommes véritablement en mesure de garantir intégralement la sécurité et la santé des enfants et des personnels. Nous ne voulons pas prendre la responsabilité qu'il y ait une contamination quelconque, ni mettre la vie des enfants et des adultes en danger ?
- La première des conditions indispensables pour assurer le retour à l'école serait que chaque intervenant au sein de l'école soit dépisté préalablement. Peut-on prendre le risque qu'un adulte infecté vienne contaminer nos enfants et le reste du personnel ?

Toutes les conditions sanitaires n'étant pas réunies à ce jour, la municipalité a décidé de prendre un arrêté de non réouverture des écoles maternelles et élémentaires jusqu'au 30 août, avec un accueil du public prioritaire, à compter du 14 mai.

Les familles concernées seront rapidement contactées par les directions de nos écoles.

Bien sincèrement, votre maire Charles LEMOINE et l'équipe municipale

La distribution des masques aura lieu les 16 et 17 mai

La Ville de ROEULX a décidé d'offrir à chaque habitant (à partir de 12 ans) 2 masques lavables alternatifs.

Les masques seront distribués en porte-à-porte sur l'ensemble de la ville **les 16 et 17 mai, dans le plus grand respect des recommandations sanitaires**. La distribution sera d'ailleurs effectuée par des élus équipés de gants et de masques.

Afin d'anéantir le risque de contamination, vous constaterez que les masques ont été glissés dans des enveloppes : cette préparation a, elle-aussi, été réalisée par des agents équipés de gants, de masques et de gel hydro-alcoolique. À l'intérieur de l'enveloppe, vous trouverez également une note avec quelques conseils au sujet du port et du lavage des masques.

Réouverture du cimetière

À compter du 11 mai, ouverture normale du cimetière :

Horaires d'été de 8h à 19h

Horaires d'hiver de 8h à 17h

La Porte du Hainaut soutient les TPE/PME

Dès le début de la crise, le service économique de la Porte du Hainaut a mobilisé 68 agents pour venir en aide au commerce, à l'artisanat et aux petites entreprises de notre territoire.

Une cellule de crise et d'accompagnement, véritable ruche solidaire, s'est mise immédiatement en mouvement : plus de 2500 coups de fil ont été réalisés auprès des dirigeants de sociétés. 400 dossiers d'aide sont en instance d'instruction dont 123 d'ores-et-déjà prêts pour la mise en paiement.

L'aide avoisine les 1000 € et vient compléter utilement les aides prévues par l'État, la Région ou d'autres institutions financières.

À Roelx, ce sont, à cette date, 4 entreprises qui pourront bénéficier de cette aide.

Adresse mail dédiée: aideseco-covid19@caph.fr



Coup de gueule mais aussi exaspération devant ces amas d'ordures disséminés aux quatre coins de notre village !

Ce confinement obligatoire aura certainement permis à nombre d'entre nous de ranger son logement, procéder à un gros « nettoyage de printemps », comme on dit *faire le tri*, ou encore effectuer des travaux mais **les consignes du tri sélectif n'ont pas changé !**

NOTRE VILLAGE N'EST PAS UNE DÉCHARGE !

Il est bien triste de constater que les règles de **civisme** élémentaires, enseignées et répétées tant de fois dès le plus jeune âge, ne soient ni comprises, ni appliquées par certains de nos habitants.

Les déchèteries ont rouvert leurs portes depuis le 29 Avril et sont à votre service pour récupérer vos déchets non recyclables, non biodégradables, nocifs pour notre environnement et notre santé.

Nous invitons les personnes peu soucieuses de la santé d'autrui à respecter nos services municipaux, notre ville et ses habitants.



Depuis le début du confinement, la municipalité se mobilise pour venir en aide aux personnes seules ou vulnérables, en leur proposant un service de courses de première nécessité, assuré par les élus.

Les courses, effectuées exclusivement dans nos commerces de proximité, sont livrées rapidement au domicile du demandeur. Un service essentiel qui offre aussi des moments de rencontre courts mais vivifiants pour nos habitants : l'occasion d'échanger un sourire, de partager quelques mots de réconfort, de rompre l'isolement.

Cette démarche très appréciée, solidaire et gratuite, se fait bien-sûr dans le plus strict respect des gestes sanitaires.

